



*Le chantier des appartements
DOMOFRANCE démarre*



*L'ancien château d'eau
change d'antennes*



*Premières réflexions sur l'aménagement de la
traversée de Moirax*



Les Gascons five enflamment la St Patrick

Nouveau chantier Dossier du trimestre Révision SCoT PLUi



Projet d'aménagement de la traversée du bourg de Moirax

p 9



Annuaire des services de la commune

p 14 à p 16



Concertations à venir
Objectif fin 2025

p 11



Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire

Pages 3 et 4

Etat-civil et bilans

Pages 5 à 12 La municipalité dans l'action

Page 13

Tranches de vie moiracaise

Pages 14 à 16

Dossier du trimestre

Pages 17

Chronique clunisienne

Page 18 à 19 Tranches de vie moiracaise

Pages 20 à 22

La vie des Associations

Page 23

La parole aux élus

Page 24 Agenda printemps 2024

Pour nous contacter

Mairie

mairie@moirax.fr

Téléphone mairie :

05.53.87.03.69

Les horaires vont changer

Actuellement et jusqu'au 2 mai :

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h

Mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h

Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h

Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Agence postale

Idem Mairie sauf fermeture le mercredi après-midi



Chères moiracaises et chers moiracais,

Le brusque décès de Jérôme Scié, notre agent technicien a provoqué un grand choc et une grande tristesse dans la commune. Tous ses collègues, le Conseil Municipal, sa famille et ses nombreux amis étaient là pour entourer dans cette épreuve, son épouse Vanessa et leurs trois filles Émmeline, Noémie et Lola. Jérôme était très compétent et adroit dans bien des domaines. Nous ne manquons pas de penser à lui en voyant ses nombreuses réalisations dont a bénéficié le patrimoine communal.

Les travaux de réfection de la rue Curet ont démarré. DomoFrance va réaliser trois appartements pour apprentis et deux logements T2 en rez de chaussée. Cette opération nécessitera quatorze mois de travaux. La commune a consenti un bail emphytéotique de 55 ans au terme duquel les appartements reviendront à la commune.

L'étude de la traversée du bourg commence avec le bureau d'étude TOURNIER, les techniciens du département et de l'agglomération. Chaque riverain concerné sera contacté le moment venu afin d'engager une concertation sur cet aménagement.

Pour présenter les procédures d'aménagement et d'urbanisme concernant l'agglomération et la commune, une réunion de concertation sera organisée le vendredi 24 mai 2024 à 19 heures à la salle des fêtes de Moirax, au cours de laquelle seront abordés les points suivants :

1 le schéma de cohérence territoriale (SCOT)

2 le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

3 le site patrimonial remarquable (SPR)

4 les zones d'accélération de production d'énergie renouvelable.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette réunion d'information qui concerne l'aménagement de la commune, et les règles d'urbanisme qui l'accompagnent pour préserver le cadre de vie et l'environnement de qualité qui nous entourent.

A partir du 2 mai prochain, les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale changent.

L'accueil du public se fera tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00.

Il sera possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires avec le Maire ou le service urbanisme.

Ce changement est nécessaire pour s'adapter aux nouveaux modes de communication notamment face au flot d'emails à traiter par le personnel administratif et en raison d'une fréquentation en forte baisse le soir.

Votre bien dévoué

Henri TANDONNET maire de Moirax



État civil : 15 décembre au 15 mars

Naissance

Giulyana Océane Lola DUPONT - HAMEAU le 05.01.2024
 Valentine Léa LANGLA le 05.01.2024
 Anaïs Gabrielle POGET le 07.02.2024
 Nathan MONTARRAS le 28.02.2024

Décès

Jérôme SCIÉ 06.01.1980 - 13.02.2024
 Maxime SAMSON 06.08.1947 - 20.02.2024
 Michel FILIP 09.12.1950 - 12.03.2024

Mariage

Jean DUPORTAL et Josiane LENHART le 16.12.2023
 EL FOUNTI EL HAMMOUTI Morad et Tiffaine ROMEO le 24.02.2024



Bilans 2023

Vœux du maire, c'était le 24 janvier

Après trois années d'annulation pour cause de COVID, la municipalité a renoué avec la cérémonie des vœux. L'assistance était particulièrement fournie, l'envie sûrement de retrouver des moments conviviaux qui avaient tant fait défaut. Le Maire a d'abord tenu à honorer la mémoire de son collègue maire, Paul DELOUVRIÉ qui venait de décéder brutalement, puis a lancé la cérémonie en présentant l'équipe municipale. Ensuite il a chaleureusement remercié la générosité de la famille MICHOT qui a accueilli en 2022 Olga, Sacha et Sophie, une famille ukrainienne chassée par la guerre.

Les moiracais ont ensuite pu découvrir une vidéo qui retraçait les nombreuses réalisations communales de l'année écoulée. Elle est toujours disponible sur le



site internet communal.

Restait à partager cidre et galettes pour clore cette belle cérémonie au cours de laquelle les jeunes du Conseil Municipal et des chantiers citoyens ont été mis à l'honneur.

Bilan urbanisme 2023

Dossiers	CU Certificat d'urbanisme	DP Déclara- tions préa- lables	PC Permis de construire	PD Permis de démolir	PA Permis d'aménager	AT Autorisation de travaux	TOTAL dossiers
instruits	47	56	17	0	0	0	122

En matière d'urbanisme, notre commune retrouve les niveaux de 2016-2017 avec 17 permis de construire. A noter aussi une fulgurante progression des installations photovoltaïques. 27 nouvelles installations en 2023, soit désormais depuis 2007, 89 installations. D'ici la fin 2024, 100 habitations seront équipées, soit 1 maison sur 8 !

Le marché de l'immobilier est également dynamique. Le nombre de certificats d'urbanisme atteint un record, soit plus du double d'il y a dix ans (43 en 2013). Rappelons que la construction de piscines, abris de

jardin, carport, clôtures, murets, portails est règlementée et donne lieu à des déclarations préalables. Celles-ci s'élevaient en 2023 à 56 soit 3,5 fois plus qu'il y a dix ans. Cet essor témoigne d'un meilleur respect des préconisations et contraintes architecturales.

Pour tout renseignement concernant les permis de construire, les déclarations de travaux ou l'examen du PLUI, consultez d'abord le site de l'Agglo ou le site moirax.com, puis adressez vous au secrétariat de la mairie.



Ecole communale

Des effectifs qui restent dans une moyenne haute malgré un recul de 11 élèves comparé à 2022.

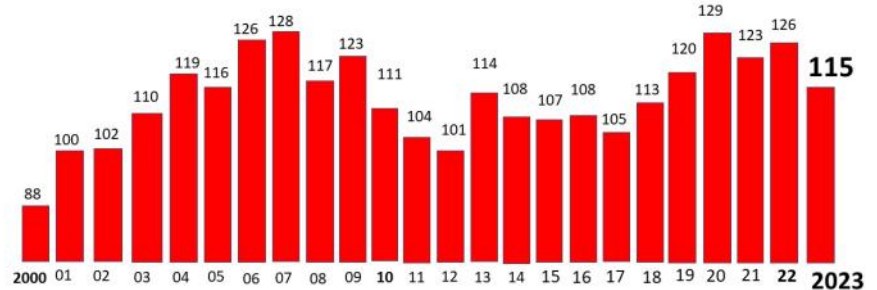
Si, en septembre 2023, l'école a accueilli 115 élèves, l'effectif s'établit à 116 depuis janvier 2024.

L'équipe d'enseignantes reste identique autour de la directrice Mme JOUY et ses collègues Mme FAYOLLES, Mme FERRAND, Mme THIZY, Mme BOU-

LAY, Mme FOURNIER ainsi que Mme ZANARDO.

Le centre de Loisirs est repassé sous la responsabilité de la com-

mune et il est toujours dirigé par Sylvie BARRIERE.

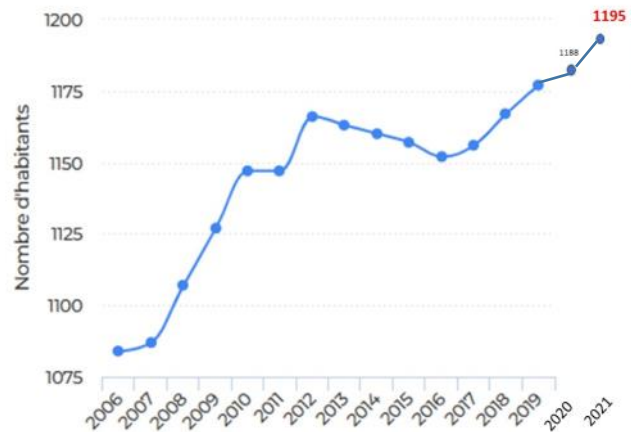


Bilan démographique 2023 : attractivité maintenue

Selon les dernières données de l'INSEE publiées en décembre 2023, « les populations légales » à compter du 1^{er} janvier 2024 établissent la **population municipale à 1195 habitants**, soit une hausse de sept personnes.

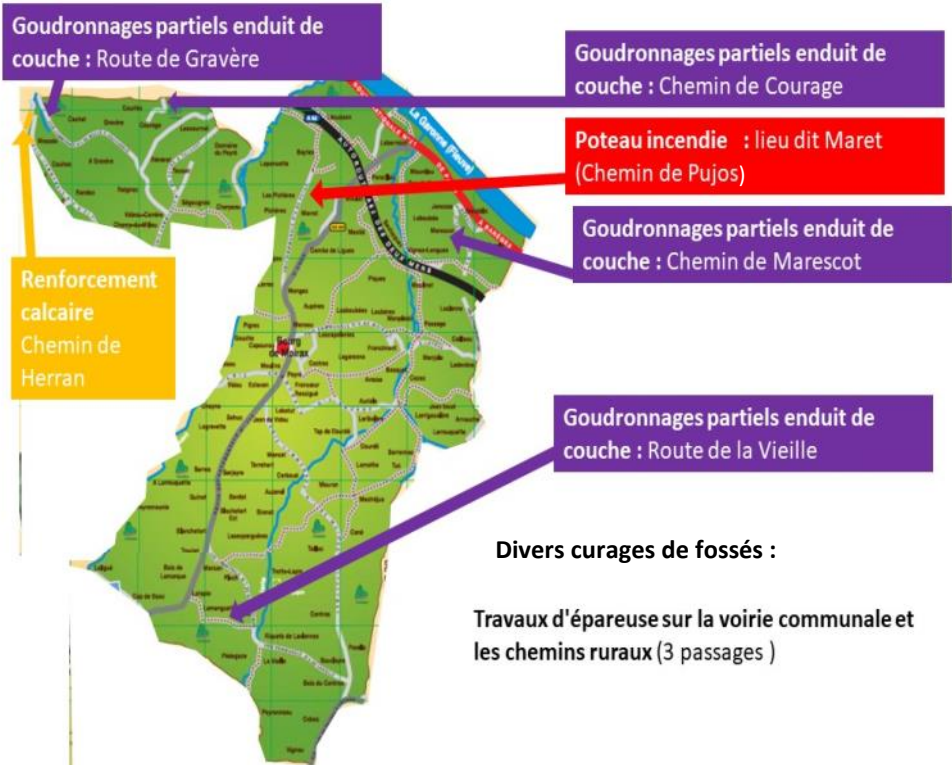
Ces chiffres excluent la « population comptée à part » qui est restée stable (elle comprend notamment les militaires, les étudiants ou des personnes dans des établissements hospitaliers).

Le total s'élève ainsi à **1247 habitants**.



Travaux de voirie réalisés en 2023

Le budget voirie 2023 s'est élevé à 27 729.15 €. Daniel MURIEL, adjoint au Maire est chargé de programmer l'entretien du réseau de la voirie communale en liaison avec les services de l'AGGLO. Les travaux de l'année écoulée ont permis de maintenir le réseau en état avec plusieurs interventions (cf carte ci-jointe). La voirie, c'est aussi l'entretien des bas cotés avec trois passages d'épareuses ou le curage de fossés. **Le débouchage des passages busés (enlèvement d'amas de feuilles, de broussailles) incombe aux propriétaires à qui bénéficie l'accès.** A noter la poursuite du maillage de lutte contre le risque d'incendie avec l'installation d'un poteau incendie sur la terminaison du chemin de Pujos.





Compte-rendu du conseil municipal du 21 décembre 2023



Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com

1- Finances locales – Demande de subvention pour l'étude sur la traversée du bourg - En prévision des travaux qui débiteront en 2025, une consultation a été lancée afin de sélectionner la maîtrise d'œuvre pour l'étude préalable et le suivi des travaux. Vote à l'unanimité pour solliciter une subvention de 50% du montant HT (10 500€ HT).

2. Finances locales – Demande d'une subvention FEDER pour les travaux de la traversée du bourg - M. le Maire propose de solliciter et de déposer dès à présent une subvention FEDER auprès de l'Europe pour le projet de travaux de la traversée du bourg, d'un montant de 100 000€, montant qui correspond au maximum qui peut être accordé. Vote à l'unanimité pour.

3. Patrimoine – Demande d'autorisation de négociations d'achat de la maison Lamarque par l'EPFL Agen Garonne - Le projet initial était de faire l'acquisition de la maison pour permettre à Mme POUSSOU, boulangère, de s'y installer en devenant locataire après des travaux d'aménagement permettant l'installation de tout son matériel. Compte tenu du compte rendu de la pré-étude réalisée par le cabinet Lala architecture démontrant des contraintes techniques importantes et un coût financier élevé, compte tenu des incertitudes liées à la viabilité économique de ce projet, de l'emplacement pas forcément idéal pour une boulangerie, M. le Maire propose au conseil municipal de ne pas y donner suite. Vote à l'unanimité de ne pas donner suite au projet.

4. Finances locales – Demande de subvention pour l'installation d'une boulangerie dans le bourg - Cette question n'a plus lieu d'être compte tenu de l'abandon du projet décidé à l'occasion de l'examen de la question n°3 mise à l'ordre du jour de ce conseil municipal.

5. Finances locales – Demande de subventions pour la réfection partielle de la toiture du commerce rural « La Cigale » - La vétusté de la charpente et de la couverture sur la terrasse du 1^{er} étage et sur le garage attenant à La Cigale a été constatée. Un de-

vis de 31 168.08€ a été établi pour la réparation partielle de la toiture. Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter les subventions pour aider la commune à financer les travaux : DETR à hauteur de 40% et FST à hauteur de 30%.

6. Finances locales – Demande de subvention pour la réalisation de la 5^{ème} tranche de travaux à l'église (transept sud) - Le montant revalorisé des travaux qui n'avaient pu être réalisés en 2020 - 2021, est de 107 000€. Les subventions pouvant être sollicitées sont de 40% à la DRAC (État), 25% au Département, 15% à la Région. Vote à l'unanimité pour faire la demande de ces subventions, d'engager les travaux et de prendre en charge le solde de l'opération.

7. Finances locales – Demande de subvention pour la restauration du mobilier religieux de l'église - Il s'agit de restaurer une statue de la Vierge en bois, deux télamons (cariatides) et des bas reliefs en bois polychrome. Le devis s'élève à 7 850€. Des subventions peuvent être sollicitées : 40% à la DRAC, et 5% à la Fondation du Patrimoine. Vote à l'unanimité pour demander les subventions et engager les travaux de restauration.

8. Commande publique – Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes de TE 47 pour l'achat d'électricité – Période 2026-2028 - Vote à l'unanimité pour faire acte de candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ».

9. Logiciel atelier fiscal – renouvellement de la convention - Vote à l'unanimité pour renouveler cette convention pour l'année 2023, moyennant une cotisation annuelle de 178.51 €.

10. Logiciel cimetière – renouvellement de la convention - Vote à l'unanimité pour renouveler cette convention « Système d'Information Géographique InfoGéo47 ».

Elections européennes du dimanche 9 juin



Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin de 8 h à 19 h dans la salle des associations**. Il s'agit d'élire les représentants français au parlement européen.



Compte administratif 2023

Lors du Conseil Municipal du 20 février dernier, le compte de gestion et le compte administratif, qui reflètent les recettes et dépenses réalisées, ont été approuvés à l'unanimité. A noter que **pour la première fois le total des recettes de fonctionnement dépasse le million d'euros** (1 047 532 €)!

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 812 831,15 €, en

baïsse de 2.5 %. Notons que la base d'imposition au niveau national a augmenté de 7 % alors que **la commune n'a pas augmenté la taxe sur le foncier bâti depuis 2016 !**

Malgré ses **importants investissements** (voie verte, citypark, fenêtres et volets du Prieuré...), et grâce aux subventions recherchées et obtenues, **la commune**

clôt l'exercice 2023 sur un fond de roulement excédentaire de 173 954,55 €.

Pour la deuxième année consécutive, **la capacité d'auto-financement est en hausse.** Elle s'établit à 234 700 €.

Ce bon résultat permet à la commune d'envisager avec sérénité les futurs projets, en particulier la réalisation de l'aménagement de la traversée du bourg.

Pétition en ligne pour réhabiliter le seuil de Beaugregard

Depuis plus de dix ans, la grande majorité des élus du territoire de l'Agglo et l'association de réhabilitation du seuil de Beaugregard soutiennent **un projet de sécurisation de l'approvisionnement en eau sur la Garonne.** Il s'agit de reconstruire le seuil situé à Beaugregard. A ce titre, lors du dernier Conseil Municipal, les élus présents ont signé la pétition réclamant auprès du ministre de l'environnement, la réhabilitation de cet ouvrage.

Le Conseil Municipal encourage la population à se rendre sur le site de l'Agglomération pour signer la pétition en ligne :

www.agglo-agen.net/en-ce-moment/actualites



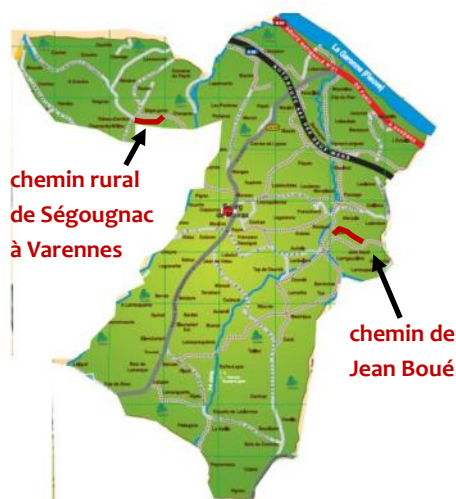
Déplacement de 2 chemins ruraux par voie d'échange

La commune de Moirax poursuit son objectif de **restructuration des chemins ruraux**, dont le réseau important permet un accès aux randonnées pédestres, équestres et cyclistes de qualité et un accès à la nature.

Par délibération du Conseil Municipal, il a été engagé la **procédure de publicité du projet de déplacement de deux chemins ruraux par voie d'échange.**

Le chemin de Jean Boué à Larri-goulère est déplacé à l'ouest, il rendra le même service de desserte des propriétés rive-

raines et sera porté à six mètres de large par voie d'échange.



Le chemin rural de Ségougnac à Varennes est déplacé au sud. Il rendra le même service de desserte des propriétés et sera élargi à six mètres par voie d'échange.

Conformément à la réglementation **un dossier comportant les plans de situation de l'échange et ses modalités ainsi qu'un registre d'observations est mis à la disposition du public pendant un mois du mercredi 3 avril au vendredi 3 mai 2024** aux heures d'ouverture de la mairie.

Quoi de neuf à l'Espace Culturel ?

Comment écrire comme au XII^{ème} siècle ?

Dès le matin, après un p'tit café au sein de l'espace culturel, le samedi 24 février un groupe de douze personnes s'est retrouvé dans la salle des moines, pour un atelier de calligraphie. **Madame Noémie KEREN, l'animatrice, a fait un bref historique de l'évolution de la calligraphie latine.** Les participants ont ainsi appris



que l'alphabet latin chez les romains s'inspire de l'alphabet grec, que l'écriture va traverser le temps et se modifier au fil des siècles. Au début du Moyen Age, thème de l'intervention, on voit fleurir **une nouvelle forme de l'alphabet latin : l'Onciale.** Très ronde, parfaitement adaptée à l'usage de la plume d'oiseau, cette écriture prend une place considérable dans les manuscrits, à fortiori religieux. C'est l'âge d'or du codex, feuillets reliés entre eux, et le début des

livres tel que nous les visualisons de nos jours. **Mais CHARLEMAGNE, veut instaurer une nouvelle norme d'écriture.** Cette harmonieuse élue porte le nom de : **Caroline.** Ecriture ronde, douce, pleine de simplicité, la Caroline ne comporte que des lettres minuscules ! L'Onciale reste donc sa compagne au début des paragraphes et des phrases, la ponctuation commençant à apparaître peu à peu. Les espaces entre les mots sont eux aussi de mise, depuis l'Onciale, tout change ! Le petit

groupe était très à l'écoute, mais aussi particulièrement studieux, pour quelque fois, remplir la salle de son silence. **Une mise en pratique, plume d'oie en main, pour tracer les premières lettres Caroline,** des sourires amusés par l'inexpérience. Mais l'intervenante vigilante, était là pour rectifier les débordements d'écriture.

Un marque page, sous le signe de la licorne, a permis de finaliser cette journée d'initiation, et démontrer que malgré les faiblesses, le résultat était bien à la hauteur !



Des élèves studieux

Citoyennades la saison 7 est engagée



Jérôme DRUSSY, une nouvelle recrue pour les chantiers citoyens

Les années s'égrènent, les citoyennades restent ! La 7^e saison a débuté et les participants sont toujours aussi motivés. Le chantier de la cabane des jardi-

niers avance, **la maçonnerie est achevée.** Rendez-vous est pris le 13 avril pour la pose de la charpente. La mise hors d'eau n'est plus très loin.

Côté jardin, les travaux se sont concentrés dans le parc en restructurant la haie de lauriers, en taillant arbres et arbustes et en améliorant l'aménagement du jardin du cloître. **Quelques lavandes fatiguées ont été remplacées par des plantes connues au Moyen-Age comme l'artichaud, la rubarbe ou la valériane officinale...**



Les murs sont relevés

Un enfant, un arbre : 10 arbres fruitiers plantés !

Le 16 janvier dernier, il ne faisait pas bon mettre un nourrisson dehors !

Brouillard et froid matinal ont découragé les jeunes parents, excepté les familles CAVE et TANDONNET qui étaient là pour planter un **pommier variété « Juliet » dédié à leur petite Irène**, dans le verger du parc du Prieuré. Philippe GALAN, l'adjoint chargé des questions environnementales, leur a remis un certificat de plantation.

Les petites mains de la citoyennade, pour se réchauffer, se sont chargées de planter les neuf autres variétés fruitières, des amandiers, pêchers, abricotiers et autres pommiers.

Avec les beaux jours, les parents de Yanis, Valentine, Tom, Marthy, Nina, Théo, Gabriel, Léonie et Manon pourront parcourir avec leur jeune enfant le



Autour du pommier d'Irène

parc et découvrir les étiquettes à leur nom et prénom. Elles sont accrochées aux jeunes plants installés soit dans le verger soit à proximité du jardins des fées.

Parents, vous pouvez récupérer les certificats de plantation, disponibles à la mairie.

Cheminer les pieds au sec jusqu'au cimetière



La pose des plaques par Jérôme, Patrick et Stéphane

L'accès piéton et l'accès PMR seront assurés entre le bourg et le cimetière, via la voie verte. **Les agents municipaux ont « recyclé » des plaques béton qui avaient été réalisées comme test du revêtement des rues du village.** Découpées, elles permettront un accès facile au cimetière. Les abords de la voie verte sont également en cours d'aménagement avec des plantations de végétaux tapisants et la constitution d'une haie séparative entre la route départementale et la voie verte.

Chantier DOMOFRANCE : lancement des travaux le 18 mars

Cela faisait plusieurs mandats que M. le Maire essayait de trouver une solution pour réhabiliter la maison devenue ruine de la rue Curet. L'investissement est lourd et difficile à porter pour un investisseur, et les différents projets de MAM, boulangerie, restaurant, logements ou accueil de séniors n'ont pas abouti.

Finalement le bailleur social DOMOFRANCE, avec l'aide de l'Etat (fonds friche), l'Agglomération d'Agen et de la commune, concrétise son projet avec la création de cinq logements sociaux : deux appartements T2 avec jardin, d'une surface de 56m² chacun au rez-de-chaussée et trois studios meublés T1 de 24m² plus une salle de vie commune à l'étage. La réunion de **lancement des travaux avait lieu le jeudi 14 mars** à la mairie, en présence des élus en charge du suivi des travaux, des entreprises actrices dans la construction et de M^{me} TOURSEL propriétaire de l'Auberge Le Prieuré dont la terrasse jouxte le chantier.

Pour limiter la gêne occasionnée qui ferait fuir les clients (bruit des engins et poussière), il est demandé aux entreprises de cesser leurs activités au mini-

mum de 12h30 à 14h, voire 15h les jours où le restaurant est ouvert.

Le chantier est installé au pied du mur du rempart, côté parking. La démolition de la ruine a d'ores et déjà débuté, néanmoins c'est **un chantier qui sera long car il est prévu de durer quatorze mois.**

Les entreprises intervenantes sont les suivantes : Maîtrise d'ouvrage DOMOFRANCE, Maîtrise d'œuvre Cabinet DE LA SERRE, Charpentier HOCINE, Voirie Terrassement LAPLUME TP, Maçonnerie, gros œuvre ECILA, Plomberie SARL GREGOIRE et fils...



L'acheminement de la grue, opération complexe

Le cabinet TOURNIER en charge de préparer le projet d'aménagement

L'équipe municipale a, dans le cadre de son projet d'aménagement de la traversée du bourg de Moirax, opté pour un **cabinet Bordelais, l'Atelier de paysage B et J.N. TOURNIER et le bureau d'étude ECR environnement de Canéjan** chargé de faire des propositions pour améliorer significativement le tronçon routier allant du cimetière au carrefour menant à Trotte Lapin. Ce projet fait partie du programme électoral de la majorité.

Après une réunion publique en 2023, deux réunions de travail se sont tenues avec le cabinet TOURNIER en ce début d'année. **La réunion du 12 février dernier consistait en une première rencontre entre ce cabinet et une partie de l'équipe municipale.** Les présents se sont rendus sur le terrain pour évaluer les enjeux. Le Maire Henri TANDONNET, a rappelé les cinq objectifs fixés pour cet aménagement de la voirie et de ses abords : **limi-**



ter la vitesse des véhicules, embellir et végétaliser le village de Moirax (site clunisien et prochainement Site Patrimonial Remarquable), assurer la sécurité et circulation piétonne, permettre du stationnement public, faciliter l'accès au village. Ces objectifs sont parfois difficiles à concilier, mais le Maire a tenu à rappeler que « **l'intérêt collectif n'est pas la somme des intérêts particuliers** ».

C'est sous une pluie battante que le Maire, le secrétaire de mairie, des adjoints et M. TOURNIER (architecte paysagiste, urbaniste) ont parcouru l'ensemble du tronçon afin d'échan-

ger sur les travaux nécessaires et les difficultés d'aménager.

Une seconde réunion le 25 mars a rassemblé d'autres acteurs indispensables pour mieux appréhender la complexité des travaux à venir et les exigences liées au site. Ainsi, se sont retrouvés en salle du Conseil Municipal autour du maire et des élus présents (D. MURIEL, F. DURAND, P. GALAN et P. MAHIEU), l'architecte des bâtiments de France, l'architecte du CAUE, plusieurs représentants des services de l'Agglo (eau, voirie) et un représentant du département (pour la voirie).

Le Cabinet TOURNIER a exposé les grands enjeux inventoriés, cartographiés sur trois secteurs.

Les architectes vont désormais faire des propositions à la municipalité qui devra ensuite ébaucher les premiers choix d'aménagement avant de les proposer au grand public d'ici le début de l'été.

Référents citoyens, un dispositif qui fonctionne

Début Février s'est tenue, dans la salle du conseil, **la réunion des référents citoyens.** Rappelons que, **depuis 2019, la commune s'est inscrite dans ce dispositif** qui permet, en **partenariat avec la Gendarmerie, les élus et les citoyens référents** d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité et d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance. Notons que sur Moirax **une quinzaine de**

référents sont répartis dans les différents quartiers (liste sur le site). Ces volontaires ne se substituent pas à l'action de la gendarmerie, leur rôle étant de participer à des actions de prévention, de « veiller » sur leur voisinage, leur quartier et sa tranquillité facilitant ainsi le « mieux vivre ensemble ». En présence de monsieur le maire et du **lieutenant Aurélien BARNES, gendarme référent de notre**

commune, chacun a pu s'exprimer. Il a été rappelé que la sécurité est l'affaire de tous, à ce titre, l'appel au 17 est vivement conseillé en cas de problème.



Distribution de composteurs

Dans le cadre de la « révolution des poubelles » menée par l'AGGLO d'Agen, le tri des biodéchets à la source passe dans sa phase active. Les habitants résidant hors du bourg étaient invités, à venir retirer les composteurs. **Le lundi 12 et le mardi 13**

février, les moiracais se sont vu remettre un **composteur en kit** soit en bois traité soit en plastique recyclé. L'agent de l'Agglo leur a également remis un bio-seau ainsi qu'un guide du compostage. Ceux qui n'auraient pas pu être

présents peuvent toujours contacter l'Agglo pour retirer l'utile composteur.

Pour le bourg, il faut encore attendre quelques semaines avant que soit installé un bio composteur aux deux entrées du bourg.



Le château d'eau va arroser une partie de la commune

La société Free Mobile a implanté des antennes GSM pour la 4G (et 5G en prévision) sur le château d'eau, récemment restitué à la commune, situé au lieu-dit Tourné route de la Peyrigne. C'est dans le cadre de son obligation de couverture du territoire que **Free Mobile a signé une**



convention avec la commune pour la mise à disposition du château d'eau, en contrepartie d'une redevance annuelle de 5 000 €. Chaque nouvelle antenne fait l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande

de fréquence donnée et définie par l'ANFR (Agence Nationale de la Fiche Réseau). Celle-ci vérifie que les **seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.**

Il y avait affluence de gros engins s'affairant autour de la bâtisse en ce début mars, pour y installer les trois antennes réparties de façon à arroser les alentours en 4G. Quelques jours avant cela, l'opérateur avait creusé une tranchée allant du bourg au château d'eau

le long de la route de la Peyrigne, pour y déposer une liaison fibre optique dédiée à ce service. **Les travaux sont terminés, la mise en service est prévue au mois d'avril.**

Des lanternes comme neuves dans le parc du prieuré

Lors des travaux dans le bourg, les vieilles lanternes dont certaines, artisanales, réalisées il y a près de quarante ans par le ferronnier CARVALLO ont été remplacées par des lanternes à LED. Les vieux luminaires avaient été remisés dans la cave de la mairie. C'est le regretté Jérôme SCIÉ qui s'est chargé, avec l'aide de Patrick DUCOMMUN, de **repeindre ces éclairages aux couleurs du mobilier urbain actuel et d'installer dans les structures en fer forgé des éclairages LED.** Il restait à les installer sur la façade des bâtiments conventuels. Ce fût fait après la location d'une nacelle. Les manifestations à venir sur la terrasse du Prieuré pourront se tenir sans l'ombre d'un doute après le coucher du soleil !



La pose des lanternes sur la façade de la salle des Moines

La mise à jour du site internet de la commune



Vous l'avez peut-être déjà constaté, le site internet de la commune a changé d'apparence. En effet, son concepteur et administrateur **Pascal MAHIEU a profité d'une modification du noyau logiciel de base pour améliorer la fluidité et mettre en valeur les informations utiles qui s'y trouvent.**

Une page « Visiter Moirax » a été ajoutée, destinée aux touristes qui ont entendu parlé du village de Moirax.

Une page « Saison culturelle » vient aussi compléter

l'information et l'actualité des associations. Vous y trouverez les programmes des activités : concerts, expositions, ateliers, culture, festivités, ... de la saison en cours.

Si vous cherchez un lieu-dit, allez sur la page « Découvrir Moirax \ Plans », vous y trouverez en bas de page la carte de Moirax et ses 136 lieux-dits. Tapez celui que vous cherchez dans la case « Filtrer ».

Enfin, pour les démarches administratives, la plupart sont répertoriées « La Municipalité \ Démarches Administratives » et donnent directement accès aux documents, ou renvoient vers les liens sur le site du service public.

SCoT et PLUi : une démarche conjointe et mutualisée

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Agglomération d'Agen est constituée de 44 communes comptant 102 131 habitants, soit 30% de la population départementale. **Fin 2022, le Conseil Communautaire de l'Agglomération d'Agen a lancé la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle de la nouvelle agglomération.** Afin de simplifier et de faciliter les deux démarches, elles sont menées de manière conjointe et coordonnée, avec un objectif ambitieux d'**approbation des documents mi-2025 pour le SCoT et fin 2025 pour le PLUi.**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui doit fixer les **grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire** de l'Agglomération d'Agen pour les vingt prochaines années.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui doit fixer les règles générales d'occupation du sol sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération d'Agen, en compatibilité avec le SCoT.

Concrètement, le PLUi définit

les règles applicables aux permis de construire et aux autres autorisations d'urbanisme.

La **première phase du projet** qui se termine ce premier trimestre a permis de dresser **un état des lieux exhaustif du territoire sur des thématiques stratégiques** (environnement, démographie, attractivité économique, habitat, paysages naturels et urbains, mobilités, agriculture...) et d'identifier les enjeux auxquels le SCoT et le PLUi devront répondre.

La **phase suivante** consistera à formaliser de manière simple et lisible **les grandes orientations d'aménagement et de développement de l'Agglomération d'Agen.**

Ensuite **viendra la phase de l'écriture des pièces réglementaires :**

-pour le SCoT, les **principes et les objectifs de ce nouveau modèle d'aménagement .**

-pour le PLUi, le document graphique (plan de zonage) et le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettront de déterminer **« où et comment construire ou aménager ? ».**

L'Agglomération d'Agen met en place un dispositif complet permettant de vous informer et de

vous exprimer, notamment via les outils suivants :

Des **réunions publiques** qui ont déjà eu lieu fin janvier (Sauvetat-de-Savère, Roquefort et Boé) et une à venir à Moirax le 24 mai.

Des **dossiers et registres de concertation** sont mis à disposition du public au siège de l'Agglomération d'Agen et dans les 44 mairies du territoire.

Un **espace d'information** sur le site internet de l'Agglomération d'Agen (<https://agglo-agen.net>) : Révision du SCoT et élaboration du nouveau PLUi à 44 communes. Ces liens sont également disponibles sur le site de la commune <https://moirax.com>

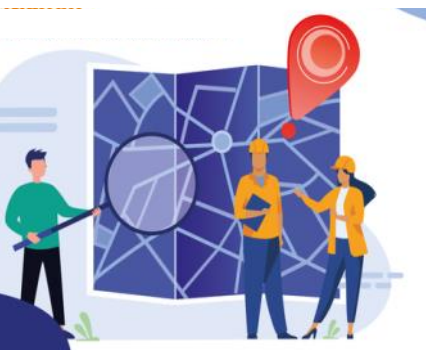
RÉUNIONS PUBLIQUES Diagnostic

SCoT · PLUi AGGLOMÉRATION D'AGEN

Quels sont les défis à relever pour le territoire de demain ?
Donnez votre avis !

MARDI 23 JANVIER 2024 18h • LA SAUVETAT-DE-SAVÈRES • Salle des Fêtes	MERCREDI 24 JANVIER 2024 18h • ROQUEFORT Salle Ariboisse	LUNDI 29 JANVIER 2024 18h • BOÉ Salle François Mitterrand
---	--	---

Recensement des biens sans maître



La commune de Moirax va engager une **procédure de recensement des biens sans maître** qui

reviendront dans le **patrimoine communal, ou qui seront éventuellement revendues à des propriétaires possédant des parcelles attenantes.**

Il s'agit de **parcelles non bâties qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successeur ne s'est présenté, ou des parcelles qui n'ont pas de propriétaire connu** et pour lesquels les taxes foncières

n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans .

Un arrêté municipal fixera la liste des parcelles recensées et fera l'objet d'une publicité, conformément à la réglementation.

Si vous connaissez des parcelles abandonnées et sans propriétaire connu vous pouvez les signaler à la mairie avant le 30 juin 2024 date à laquelle l'arrêté municipal sera établi.



Municipalité dans l'action

A Moirax, les stagiaires sont les bienvenus !



Elodie et Amandine au bureau d'accueil de la mairie.

Peu de collectivités, c'est un problème pour les jeunes demandeurs, accueillent des stagiaires. La commune de **Moirax au contraire n'hésite pas à participer à cet effort de formation de ceux qui peuvent devenir la relève des collectivités locales.** En stage depuis le mois de janvier, **Amandine PEREZ** prépare son Diplôme Carrières Territoriales. Ancienne gendarme et pompier volontaire au Passage d'Agen, elle aspire à une vie plus posée mais toujours au service du public. Elle a trouvé en Elodie COLLIN et Frédéric HUCK des formateurs d'expérience pour gérer un secrétariat de mairie.

Amandine a une préférence pour les chiffres, la comptabilité et les budgets, ce qui n'est pas courant.

Aux espaces verts, l'accueil est aussi une tradition. Patrick DUCOMMUN s'est chargé d'initier aux multiples tâches de sa fonction. Stéphane SIG et Lucie GABARRE. Lors de ce stage en janvier dernier, ils ont contribué à la réalisation de banquettes de pierres qui ont reçu des arbustes à fleurs. Attendons les beaux jours pour admirer le fruit de leur travail.



Lucie et Stéphane aux côtés de Patrick



Infos diverses

Gilet jaunes pour la sécurité des élèves transportés

Comme chaque année, le réseau Tempo s'engage pour la sécurité des voyageurs sur toutes ses lignes, notamment auprès des abonnés scolaires.

Un gilet jaune rétroréfléchissant est fourni à chaque élève inscrit, et chaque enfant s'engage, en signant le règlement

du service, à « porter le gilet jaune sur les trajets entre le domicile et l'arrêt de bus et l'établissement scolaire et en cas d'évacuation ».

Afin de prévenir au mieux tout incident aux abords des arrêts de car et sur la route, il faut rap-

peler la nécessité de porter le gilet jaune qui a été fourni.

La sécurité routière est certes l'affaire de tous, mais en matière de transport scolaire, il incombe aussi aux parents d'exiger de leurs enfants le respect des règles élémentaires de sécurité.

Le Service Civique pour les jeunes



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

Le **Service Civique** est un engagement volontaire d'une **durée de 6 à 12 mois, réservé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.** Ils accomplissent une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation.

Le temps minimum requis pour l'exécution de la mission est de 24 heures hebdomadaires, et **l'indemnité versée par l'État et la structure d'accueil se monte à 610,06€ par mois.**

Cet engagement donne accès à un régime complet de protection sociale financé par l'État. Le service civique est cumulable avec une autre activité (étudiant ou salarié).

Vous pouvez déposer une demande d'agrément sur le site du service civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr/creation-de-compte>,

puis vous rapprocher du référent départemental du SDJES : Stéphane PASCAL

06 14 76 27 70

stephane.pascal@ac-bordeaux.fr



Tranches de vie moiracaise

Jérôme SCIÉ plonge la commune dans une grande tristesse

Sans prévenir, Jérôme SCIÉ s'en est allé. Énorme choc pour sa famille et ses amis mais également pour ses collègues et la commune de Moirax dans laquelle il résidait depuis 2005. Jérôme, était employé municipal depuis près de 18 ans et président de la société de chasse depuis 3 ans. Qui ne le connaissait pas ?

Voici des propos rapportés par ceux qui le côtoyaient au quotidien, dans la municipalité ou dans le milieu associatif.

Jérôme est arrivé à la mairie de



Jérôme en septembre 2006

Moirax, le 14 août 2006, pour un essai, afin de remplacer M. Bruno ROUQUET. Très vite, « il a mis tout le monde d'accord : élus, collègues et moiracais ». Frédéric HUCK, le secrétaire de mairie qui le côtoyait tous les jours pour gérer les plannings d'activité, nous livre quelques anecdotes : « Je me souviens qu'à la fin de sa 1^{ère} journée, un habitant du bourg est venu me voir pour me dire dis-donc avec le nouveau, ça turbine ! » En effet, Jérôme ne manquait pas d'énergie et la municipalité tenait la perle rare, qu'il ne fallait pas laisser filer. Dès l'année suivante il était déjà titulaire à son poste d'adjoint technique.

Ses compétences « ne s'arrêtaient pas à un corps de métier en particulier mais elles étaient



Jérôme en novembre 2023

multiples. « La polyvalence, il en avait fait sa spécialité. » a dit Frédéric lors de la lecture de l'éloge funèbre dans l'église Notre-Dame de Moirax, le 19 février dernier.

Il était d'une grande exigence lors des interventions des entreprises, et en permanence, « animé par ce souci du détail, de la perfection, du travail bien fait, que dis-je, du travail irréprochable ». Bien sûr il avait son caractère, un brin sanguin, parfois « bougon » comme le dira lors de la cérémonie religieuse, Guilhem JULIEN ancien dirigeant de Clownenroute qui le recevait dans ses locaux pour prendre un café. Jérôme était toujours prêt pour rendre service, c'était son obsession.

Sur la commune, il y a du Jérôme SCIÉ partout !

Outre les opérations d'entretien liées à sa mission, son investissement était majeur dans les travaux faits en régie avec l'appui de l'équipe municipale et des habitants de la commune lors des chantiers citoyens.

En premier lieu à l'école, combien de fois a-t-il été sollicité par les enseignantes et le personnel municipal pour déboucher lavabos et toilettes, réparer les bêtises des petits garnements ! Chaque été, il remettait en état les locaux, posait du placo, refaisait l'électricité, montait des abris de jardins... Sa « patte » est

présente dans le village à travers divers travaux de maçonnerie, plomberie, charpente, menuiserie et jardinage, aménagement de la mare, travaux de sonorisation et éclairage dans l'église, travaux autour du monument aux morts, réhabilitation du lavoir, pose de carrelage dans la salle des Moines et même tout récemment réhabilitation des lanternes dans le parc du Prieuré. La salle des associations et La Cigale disposent de contrevents « made in Jérôme », refaits avec l'aide de Bertrand puis Patrick, ses collègues des services techniques. Il effectuait régulièrement des travaux à la mairie, pour installer étagères, vidéo-projecteurs ou coin cuisine, des interventions innombrables à la salle des fêtes tantôt pour réparer une fuite ou poser des spots d'éclairage.

Enfin, en extérieur, il menait des travaux de terrassement, creusait des tranchées réalisées avec la pelle mécanique, élaguait avec une nacelle, fabriquait des bancs et murs en pierre maçonnée. Combien de fois a-t-il secouru avec le tracteur municipal des automobilistes dans le fossé, même en dehors des heures de travail. Il savait donc tout faire !

Ce que nous retiendrons enfin de Jérôme, c'est son esprit famille qu'il a toujours voulu insuffler à la mairie. Très souvent il disait, à Frédéric « à Moirax, on est une petite mairie, c'est une famille, on doit se serrer les coudes, s'entraider, ... »

Voilà quelles étaient ses valeurs : la famille et le travail mais aussi la chasse ! **Les traces de son passage sont partout sur la commune, le Conseil Municipal ne l'oubliera pas .**

Des services pour les moiracais

Mairie de Moirax et ses services



Mairie :

Nouveaux horaires à partir du 2 mai
Le matin : du lundi au vendredi : 8h 30 à 12 h 30
L'après-midi : vendredi de 14 h à 18 h

05.53.87.03.69
mairie@moirax.fr



Agence postale
communale

Nouveaux horaires à partir du 2 mai :
identiques à ceux de la mairie

05.53.87.03.69



Ecole

La directrice Mme JOUY reçoit sur RDV le jeudi toute la journée.

05.53.87.12.35



Centre de loisirs

Directrice Sylvie BARRIERE

05.53.87.03.69

Espace culturel

Le Prieuré (entrée jardin de cloître) Lundi, mercredi, samedi (voir calendrier sur le site moirax.com)

bibliemoirax@orange.fr

AGGLO d'AGEN



Déchets ménagers et
déchetteries :

site de l'Agglo <http://www.agglo-agen.net>

n° vert 0 800 77 00 47
ou 05.53.69.68.67

Assainissement :

8 rue André CHENIER - BP90045 47916 AGEN CEDEX 9

Bien s'alimenter

Auberge « Le Prieuré »

TOURSEL Agathe et Benjamin

4 Grand rue ouvert du Mercredi au Dimanche midi

05.53.47.59.55
www.aubergeleprieure.fr

La Cigale

Pascal VARLET et
Natacha LEROSEY

Café, restaurant, dépannage épicerie, pain et plats cuisinés

Place de l'Eglise

Ouvert mardi au dimanche de 8h30 à 19h

05.53.87.63.77

Boulangerie

« Au pêché mignon »

Tournée de pain (tous les jours sauf jeudi et dimanche)

2 place Jean Jaurès 47390 Layrac

05.53.87.04.81

Vente de vin

EARL de Sahuc

890 route de la Peyrigne

Le vendredi de 14 h 18 h et le samedi 9h 18h

« Sahuc »

05.53.87.02.57

Vente de vin

Vignoble BUCQUET

Sur rendez-vous à la boutique rue du Cul de Sac

ou à la Compagnie de Maryse

06.52.81.05.69

La Compagnie de Maryse

Vente fruits, légumes, fromages et viande de veau, volailles

Point de vente au 17 chemin de Dourdé

Vente d'avril à novembre.

les mardis de 14 h à 19 h et vendredis de 11h à 18h30

06.73.68.76.01
bermary@hotmail.fr

GUILLOU Karine

Crêpes sucrées, galettes bretonnes -Caramel beurre salé-Canelés

06.62.19.92.38
karinepascal.guillou@wanadoo.fr

Apiculteur

Bernard CONSTANS

Vente de miel, capture d'essaims apiculteur

06.86.16.51.88
bernard.constan@orange.fr

Com3pom.fr

Laurence PERRET

Livraison de courses alimentaires à domicile (fruits et légumes, viandes fermières, œufs, produits laitiers)

06.87.85.74.41
09.60.12.54.19

Magali TOMBOLATTO

Agricultrice bio à Lamontjoie, livraisons à domicile (fruits et légumes, œufs et volailles)

06.78.92.93.82

Brasero Loco

Location de braseros pour les particuliers et les professionnels. Vente de vins.

Audrey BEZANGER et Sébastien CANIN

06.16.37.07.77
www.braseroloco.fr

Santé, bien être et beauté

Aux P'tits soins

Esthéticienne Magaly LUGAT 2 rue Maubec. Sur rendez-vous

06.33.38.74.07

DJ coiffure

Vendredi 9h à 12h préau de la Mairie

06.77.06.12.43

L'atelier coiffure de Claire

Coiffeuse visagiste, coloriste et teinture végétale
12 Grand Rue . Sur rendez-vous

07.88.10.28.40
claire.dieuzaide@gmail.com

Cabinet d'infirmières

Maggy ROUILLES-PORTET et Laurène AMARI 3 rue Carrerot

06.76.96.69.53

Jardins des Zen

Cosmétique, Botanique. Julia MESSI 905 route de la Peyrigne

06.08.09.06.11

Chauffage, électricité et plomberie

Chauffagiste Plombier	EIRL AQUACHAUFF Cédric LUYSSSEN 19 route du moulin de la Jorle	aquachauff@ymail.com 06.77.54.82.76
Plombier- chauffagiste climatisation	GREGOIRE Christian et fils 365 chemin Pujos	05.53.87.03.46.
Electricien	MONTAGNINI Electricité Electricien chauffagiste climatisation-automatisme Olivier MONTAGNINI 525 chemin de Pujos	06.33.31.17.67 montagnini.electricite@orange.fr
Climatisation Pompe à chaleur	JORDI Artisan	06. 71. 36. 10. 35 eurljordi@outlook.fr
Carreleur	Sarl JérémY LACAZE 1135 Chemin de Pujos	06.82.01.65.15 Jlacaze.carrelage@gmail.com

Ebénisterie, Maçonnerie, Serrurerie

SARL BREGOLI et Fils Entreprise générale du bâtiment	Zone d'activité 1 chemin de Poncillou	06.87.81.16.20 05.53.67.81.51 contact@bregolietfilssarl.com
Serrurerie menuiserie	MILHAU Jean-Marc Dépannage Serrurier, menuiserie bois- alu-PVC, pierre	06.31.37.44.49 jean-marc.milhau@milhau.fr
Ebéniste	DOUZENS Claude « Tacouet » 275 route de Ségougnac	05.53.67.29.62

Taxi

Taxi NACER	Taxi conventionné	taxinacer47@gmail.com	06.80.14.71.70
-------------------	-------------------	--	-----------------------








Gîtes, chambres d'hôtes et meublés

BOUYSSONNIE Bernadette	« Moulet » 1570 voie de César Gîte rural 4 personnes	06.42.75.33.38 bbouyssonnie@orange.fr
DARNAUD Christian	Pigeonnier de Payot , 10 chemin de Marret Chambres d'hôtes 2 personnes	05.53.66.91.62 / 06.62.01.85.05
DUCEL Adeline	1270 « Bourrut » Chambres d'hôtes 2 personnes	www.france-balades.fr
GREGOIRE David	8 route de la Peyrigne Gîte rural 6 personnes	gregoiredp@aol.com
HEUDELLOT Pascal	« Mouran » 941 route de Trotte-lapin Gîte rural 4 personnes	05.53.95.11.76 pascal.heudelot@sfr.fr
LESPINET Philippe	« Tourné » 1092 route de la Peyrigne Chambres d'hôtes «ferme du Prieuré » 6 personnes	06.18.53.49.53 armagnac3mousquetaires@gmail.com
MUNIER Micheline	« Cap du bosc » 2830 route de la Peyrigne Gîte rural 4 personnes	05.53.87.00.70.
RICARD Christine	« Grosfelix » 441 route de Grofelix Gîte rural 4 personnes	07.81.26.48.96 lepigeonnier.moirax@gmail.com







Culte

Maison paroissiale	Père Benoît YAHO	47310 Roquefort	05.53.99.48.86 paroisse.stebernadette47@orange.fr
---------------------------	------------------	------------------------	---

Urgences du quotidien

Gendarmerie		Brigade de Laplume : 8 h 12 h et 14 h 18h du lundi au samedi. 9h 12 h et 15 h 18 h le dimanche Pour signaler un acte malveillant :	05.53.77.04.86 17
SECOURS		Les numéros d'appel	Urgences : 112 Pompiers 18 SAMU: 15
Défibrillateurs (DAE)		Devant la salle des Fêtes et devant la Mairie	
Centre anti-poison		Bordeaux	05.56.96.40.80
Enfance maltraitée		Ministère des solidarités et de la santé https://www.allo119.gouv.fr	119
Violences conjugales		Prise en charge des victimes de violences conjugales https://www.femmes-violences47.fr	3919
Drogues info service		7 jours sur 7 de 8 h à 2 h. Appel anonyme et gratuit https://www.drogues-info-service.fr	0 800 23 13 13

Infos pratiques

ENEDIS		Pour signaler les coupures d'électricité	08.10.33.30.47
Eau de Garonne		7 boulevard du Président Carnot 47 000 Agen	Service client : 05.53.40.96.21 Dépannage 24 h / 24 : 05.53.41.98.09
Société de chasse de Moirax		Pour signaler tout animal blessé ou mort (sangliers, chevreuils..)	05.53.87.03.69
Météo à Moirax		Relevés météo amateurs	www.meteo-moirax.fr
Maison France Services (aide aux démarches administratives)		France services Laplume, place du foirail bureau de poste Email : france-services.laplume@laposte.fr	05.53.87.87.93
Téléphonie et Internet Numéros d'appel		Bouygues 614 (mobile) ou 1064 Orange 3900	Free 3244 SFR 1023

Animaux passion

Club hippique et gardiennage de chevaux	SARL des écuries de Marescot 5 chemin de Marescot	05.53.87.05.71 ecuriesdemarescot@gmail.com
Eleveur de faisans de chasse et d'ornement, perdrix	Jeanine TROUBAT « Bois de Pêtre » 2855 route de la Peyrigne	05.53.67.50.16 06.87.65.76.13
Ostéopathe animalière	Léa HEUDELLOT ostéopathe équine et canine	06.11.03.03.18 lea.heudelot@laposte.net
Pension canine du Mas Gascon	Marie-Ange ROCHE 380 route de Grosfélix	06.80.75.27.34

Assistantes maternelles agréées

BRAAK Olivia	« Menjole » 1888 rte du Moulin de la Jorle	06.81.84.61.99
CAMESCASSE Laure	Chemin de Massée « Bourrut »	06.33.21.62.84
DULONG Crystell	1705 voie de César	05.47.42.93.69 06.83.23.60.61
GIRONDIER Christine	« Maurélou » 1163 RN 21	05.53.87.10.54 06.76.73.05.41
SCHMIDT Solange	6 rue de l'école	05.53.87.09.08 06.10.61.10.57

Familles d'accueil aux personnes âgées

SEGURA Stéphanie	955 chemin de Pujos segura.stef@yahoo.fr	07.78.25.89.78
REY Marie-Chantal	299 route de Massée	06.19.46.36.84

Réunion du comité territorial : des projets pour 2024



Vendredi 2 février, Moirax a accueilli la troisième réunion du Comité Territorial Nouvelle Aquitaine Occitanie, destinée à promouvoir la candidature à l'UNESCO des sites clunisiens du Sud-Ouest.

Quelques modifications sont intervenues au sein de ce comité : les sites de Carennac (Lot) et Taussac (Aveyron) se retirent, par contre Saint-Maurin (Lot et Garonne) intègre le groupe.

Excepté Vazérac (Tarn et Garonne), tous les représentants des sites étaient présents autour d'Henri TANDONNET, Maire de Moirax, de Philippe GALAN responsable du Comité Territorial et de Christian SAUM-DECUNS de Mouchan (Gers), secrétaire de ce comité. De nombreux membres du comité local ont aussi participé à cette réunion.

Chaque site a présenté son bilan des actions menées en 2023 et ses projets 2024.

Les membres du Comité Territorial se sont accordés sur les actions communes à mener en 2024 :

- proposition de création d'une association du comité territorial
- réalisation d'un passeport des sites clunisiens candidats pour les enfants
- célébration du millénaire de l'abbé de Cluny Hugues de Semur (29 avril)
- participation aux journées de la FESC à Saint-Maurin
- conception de panneaux d'exposition sur le thème « Cluny, le vin en héritage ». Cette dernière proposition a été validée par la



FESC et s'inscrit désormais dans la célébration des 30 ans d'existence de cette fédération. Elle figure donc parmi les 150 événements proposés par les sites clunisiens de 8 pays.

Rémy RIBEYROTTE, le Président de la FESC, adresse au Comité Territorial toutes ses félicitations pour cette très belle initiative !

Le comité local prépare une nouvelle randonnée sur les pas de Cluny

Le Comité Local de la candidature UNESCO a décidé de reconduire une randonnée clunisienne qui aura lieu le samedi 18 mai.

Cette année, elle relira Moirax à Layrac, tous deux sites clunisiens et candidats au classement.

La randonnée tout public, mais sur réservation (06 85 43 29 98), d'une distance de 13 km (aller-retour) se déroulera sur la journée. Le pique-nique sorti du sac se tiendra dans le parc du Prieuré de Layrac.

Elle sera agrémentée d'une visite du Prieuré et de l'église attenante. Tout au long du parcours champêtre, des haltes commentées permettront de lier paysage et histoire. Ce projet est préparé par Jean-Paul CABIAC et Pascal MAHIEU. Chris-

tiane ROUSSILLE qui a pris contact avec l'intendante du Prieuré, assurera également l'encadrement de la randonnée.

Cet événement s'inscrit dans la célébration des 30 ans de la Fédération Européenne des Sites clunisiens (FESC). Par ailleurs des membres du Comité Local se rendront aux manifestations organisées pour les journées de la FESC à Saint-Maurin les 5 et 6 avril prochain. La commune de Saint-Maurin s'est portée candidate et a rejoint le Comité Territorial en juillet 2023.

Randonnée clunisienne
SAMEDI 18 mai 2024
randonnée pédestre « sur les pas de Cluny »

Circuit : ce circuit relie les Prieurés bénédictins des communes de Moirax et de Layrac. Nous empruntons le chemin de Cluny. Circuit de retour différent de l'aller.

Distance totale 13 km – niveau assez facile
dénivelé cumulé : 295 m – sols mixtes
Vous êtes à 7 km au sud d'Agen par la N 21 et la D 268.
Stationnement : parking Prieuré de Moirax GPS : Lat 44.141316, Long 0.609308

Programme :
8h00 : rassemblement sur la place de l'église de Moirax
8h30 : départ – circuit commenté – plusieurs pauses
12h30 : pause pique-nique (tiré du sac) à Layrac dans le parc du Prieuré
14h00 : Visite rapide du Prieuré et reprise du circuit
17h00 : fin rando – retour point de départ

Équipement rando :
bonnes chaussures de marche – tenue adaptée aux conditions météo – boisson chaude/eau – en-cas, pique-nique – bâtons de marche, chapeau/casquette, lanettes de soleil, crème protectrice...

Inscriptions : avant le 16 mai 2024 – sur réservation
Tél. ou SMS : 06 85 43 29 98
Tél. ou SMS : 06 04 19 93 85 ACTIV'MOUV47

Accompagnatrices bénévoles Rando : Asso. ACTIV'MOUV47
Noëlle DELU, Christiane ROUSSILLE - ABR1 - Odeta BONEAU animatrice sportive

Ne pas jeter sur la voie publique



Une étoile brille sur l'auberge Le Prieuré



Benjamin, Agathe et sa brigade

Le Lot et Garonne tire, une nouvelle fois, son épingle du jeu puisque **deux restaurants conservent une étoile**. Michel TRAMA à Puymirol et surtout **Benjamin TOURSEL de l'Auberge Le Prieuré**. C'est avec passion que Benjamin œuvre derrière ses fourneaux depuis une vingtaine d'année. Accompagné d'Agathe son épouse et d'une équipe solide, il n'a de cesse de créer de nouvelles recettes avec des produits frais et locaux pour faire découvrir des saveurs raffinées à ses clients. Cette créativité et ce travail ont encore payé en 2024 puisque **l'Auberge Le Prieuré obtient pour la dix huitième année consécutive une étoile**. Gourmands, curieux, si vous n'avez pas encore franchi la porte de cette auberge au cadre chaleureux, n'hésitez plus !

C'est à Tours que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie du Guide Michelin qui récompense la gastronomie française en décernant les étoiles aux restau-

rants. Cette année, la Nouvelle Aquitaine compte soixante deux promus, allant de la première étoile à la troisième pour l'un d'entre eux.

Centre de loisirs, un succès grandissant

Comme évoqué lors d'un précédent bulletin la commune a récupéré le **centre de loisirs dans ses compétences**. Celui-ci, **dirigé par Sylvie BARRIERE**, fonctionne en période scolaire, les mercredis et pendant les petites vacances. Aidée de Flora, Margaux et Maud, la directrice du centre accueille les enfants de 7h30 à 18h30. De nombreuses activités, ludiques, sportives, culturelles leur sont proposées autour du Projet Educatif du Territoire (PEDT). Pour ces **vacances de février, le thème travaillé était « Le Continent Asiatique »**. Les enfants ont ainsi participé à la réalisation collective, dans la salle commune, d'un dragon géant, de lampions, d'une forêt de singes... Ils ont fabriqué un



temple avec des samourais à l'entrée de l'école, une fresque murale avec un pont suspendu orné de cerisiers dans le couloir, une affiche de mangas... Ils ont également découvert les sports asiatiques (combats de samourais, de sumos, match de ping-pong...) mais aussi l'art de vivre de ce continent autour d'un repas typique avec un concours de

baguettes, des légendes et coutumes de ces pays. **Toutes ces activités ont pour but de leur faire découvrir le monde qui les entoure, de les initier à l'entraide et au partage. L'équipe de Sylvie, dynamique et complémentaire, travaille dans une bonne ambiance.** Cela doit se res-

sentir, les effectifs étant en hausse malgré les vacances au ski pour certaines familles. Rappelons que le **centre de loisirs** permet aux enfants de passer des vacances sereines mais que **ce n'est pas « un service à la carte »** il faut réserver et prévenir, à l'avance, en cas d'absence afin que le personnel s'organise au mieux pour travailler dans de bonnes conditions.

Le nouvel ouvrage de Mariette SEMELIN

Dans la salle des Moines, samedi 27 janvier, **Mariette SEMELIN a convié les élus et les passionnés du patrimoine moiracais à venir découvrir son nouveau livre** et les explications qui l'ont conduites à sa rédaction. Madame SEMELIN s'était déjà intéressée aux **oeuvres de l'atelier TOURNIÉ** de Gourdon dans le Lot, atelier qui a sculpté les lambris de revêtement et les stalles remarquables de l'église de Moirax à la fin du XVII^{ème} siècle. **Encouragée par Henri TANDONNET, elle a poursuivi les recherches** qu'elle avait entreprises dans des églises du département. Ce travail l'a amenée à découvrir l'art baroque et à s'intéresser au



sculpteur TOURNIÉ, à son atelier et ainsi à avoir une image plus précise de la production de cet atelier de bois du Lot. De Casseneuil à Lauzun, en passant par le Mas-d'Agenais, Eysses **elle a ainsi replacer les diverses boiseries et stalles dans le contexte de l'époque.** On apprend qu'à l'origine, les sculptures étaient plus vivantes

et colorées, qu'au fil du temps elles se sont décolorées ou ont été repeintes. Certaines stalles ont été déplacées comme à Moirax, ou viennent d'ailleurs comme au Mas-d'Agenais. Lors de son diaporama, Mariette a précisé que pour ce troisième ouvrage elle a souhaité réaliser un livre agréable, c'est pourquoi elle a mis beaucoup d'images pour étayer ses commentaires. **Celui-ci, riche en découvertes et informations est disponible à la vente à la mairie.** Alors, n'hésitez pas à vous le procurer, il vous donnera envie d'aller sur les traces de ces trésors mis en lumière par l'historienne moiracaise.

La Pat Patrouille en balade à Moirax !

En ce début janvier il y avait une animation « intrigante » au cœur du bourg : une patrouille, non pas de police mais... **Pat Patrouille était là !** Pour fêter l'anniversaire de leur petit Oscar à La Cigale, **mamie Véronique et papi Régis** avaient fait venir Marcus, Chase, Ryder, Stella... les célèbres

personnages, du moins des personnes déguisées en costume des célèbres personnages !

Une belle idée qu'ils ont eu la gentillesse de partager avec les enfants du village en lançant une invitation aux parents de l'association des parents d'élèves.



Carnaval de l'école, une édition enchantée

Le traditionnel carnaval de l'école s'est déroulé sous une chaleur estivale. Comme à l'accoutumée, se sont **les petits qui ont ouvert le bal parés de déguisements de clowns qu'ils ont confectionnés** avec leur maîtresse Mme FAYOLLES et l'aide de Florence et Laurence. Puis, sur le même thème, les élèves de Mme BOULAY et THIZY ont fait leur apparition. Ensuite, les enfants du primaire sont sortis de l'école tour à tour avec leurs déguisements libres. Leurs maîtresses Mmes FOURNIER, FER-RAND ainsi que la directrice

Mme JOUY les accompagnaient dans ce joyeux cortège. Le public, venu très nombreux, les a suivis dans les rues du village jusqu'à la place de l'église pour écouter les chansons que les enfants avaient travaillées dans le cadre du projet chorale. Les maternelles ont chanté tous ensemble « Le clown se déshabille » tandis que tout le **primaire entonnait d'une seule voie la chanson « Ensemble » de JJ GOLDMAN.** Puis, au son des instruments, enfants, corps enseignant, personnel municipal déguisé, parents, grands-

parents, se sont dirigés vers la cour de l'école où un goûter réparateur et des boissons avaient été installés par les maîtresses avec l'aide des parents.

Un bien bel après-midi, félicitations à tous !





Moirax Tourisme : pérennité et nouveautés

Pour l'Assemblée Générale de l'association, Irène RODIONOFF la présidente avait invité les membres de Moirax Tourisme en ce samedi 24 février. Les membres du bureau et du conseil d'administration, ainsi que les adhérents dont trois nouveaux, étaient présents.

Irène a fait le bilan de l'année écoulée, plutôt positif avec **douze concerts qui ont accueilli plus de 1200 mélomanes**. Côté bilan financier c'est la même tendance puisqu'il fait ressortir un résultat excédentaire.

Pour l'année 2024, neuf concerts sont programmés dans l'église Notre-Dame ainsi que la **33^{ème} exposition photos dont le thème de cette édition sera « LE TEMPS QUI PASSE »**.

La fête de la musique, victime de son succès en 2023, ne sera pas organisée par Moirax Tourisme cette année.

Toujours au programme des animations 2024, il faut noter **trois nouveautés** :

- une exposition et conférence sur le **chocolat malgache** qui a eu lieu le 24 mars à la salle des fêtes.

- la création d'une **chorale de gospel moderne** animée par la



Une partie du bureau et des adhérents

chanteuse **Stellia KOUMBA**.

- un **atelier de théâtre d'improvisation**, une journée une fois par mois jusqu'en juin.

L'assemblée générale s'est clôturée par le vote du rapport moral et l'approbation des comptes, suivi du traditionnel pot de l'amitié.

La chorale GLORYSPEL

La chanteuse **Stellia KOUMBA** d'origine gabonaise, qui vit en Lot-et-Garonne, veut partager son amour pour le chant et le gospel moderne avec tout le monde. Elle a créé pour cela des chorales dans plusieurs communes du département (plus Paris et Johannesburg), dont une à Moirax. Moirax Tourisme l'a accueillie en concert en 2023, elle **sera de nouveau sur scène le 11 août 2024** avec la chorale moiracaise ! **A ne pas manquer.**

L'atelier de théâtre d'improvisation

Chaque deuxième dimanche du mois, jusqu'en juin, l'atelier se déroule de 10h à 18h dans la salle des moines au prieuré.

Vous intégrez un groupe bienveillant, drôle, parfois timide mais toujours

envieux de partir à la recherche de son aisance sur scène et d'improviser.

Grâce à une pédagogie positive et à l'écoute de l'animatrice, **vous apprendrez les bases des techniques théâtrales** (placer sa voix, positionner son corps dans l'espace, exister seul, faire exister les autres, construire une histoire, la faire vivre à plusieurs...). Vous irez plus loin, au gré de votre niveau.

Des présentations scéniques peuvent être organisées en fonction des envies du groupe. Tarifs : 30€ la journée.

Il y a encore **trois dates de stage : 14 avril, 12 mai et 9 juin 2024**.

Inscriptions et informations complémentaires auprès de Malou au : 06 99 20 69 74

L'APE entre belote et rebelote

Le 2 mars l'Association des Parents d'Elèves lançait une nouvelle activité. **Pour la première fois un concours de belote avait lieu dans la salle des fêtes.**

Les organisateurs n'avaient enregistré que douze équipes mais finalement ce sont vingt-sept équipes qui ont concouru. L'ambiance était sympathique et les joueurs satisfaits de leur soi-

rée et des lots gagnés.

Au bar, l'APE proposait quelques pâtisseries, friandises et boissons. L'équipe renouvèlera certainement l'expérience et espère accueillir plus de beloteurs pour la prochaine édition.

L'APE foisonne d'idée pour réunir des fonds pour aider à financer des activités des élèves de l'école de Moirax.

Bravo à l'équipe.



Une partie du bureau de l'APE

Klein d'Œil réuni en assemblée générale



Lundi 26 Février, les membres de Klein d'Œil ont tenu leur assemblée générale. **Ils se sont retrouvés dans le local qui leur est dédié au Prieuré pour évoquer l'année 2023.** En présence de Frédérique DURAND, adjointe au maire en charge des associations, la présidente Dominique RENSAC a lu le rapport moral évoquant le nombre d'adhérents qui est de douze et les activités, regrettant cependant de ne pas avoir fait de sor-

tie collective. Elle évoque l'exposition d'été, dont le thème « un brun décalé » a dévoilé de belles réalisations et tient à remercier Julia GAVRILOVITCH pour son investissement ainsi que Jean-Claude BARBE et Patrick DUPEBE qui sont toujours présents pour aider à l'installation. Puis, elle a annoncé **les projets 2024 : le thème de l'exposition annuelle est « secret »**, des sorties à l'atelier des lumières à Bordeaux, à l'atelier du bronze à Casteljaloux. Elle remercie ensuite la mairie pour l'installation des nouvelles fenêtres et des contrevents qui ont considérablement amélioré l'isolation et permettent d'exercer leur activité dans de meilleures conditions.

A son tour, Jean-Claude BARBE, trésorier de l'association fait le point du bilan financier qui est stable par rapport à l'année précédente.

Après un échange sur des points d'amélioration à apporter au local et les questions diverses, Frédérique DURAND remercie, au nom de la municipalité, l'association de **contribuer à la vie de la commune et de tisser un lien social au travers d'une activité artistique.**

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié au cours duquel des idées sur l'exposition estivale circulaient mais... vous n'en saurez pas plus : c'est un secret !

Société de chasse : marché gourmand en perspective

Suite au décès de Jérôme SCIÉ, **la société de chasse a élu son nouveau président : Jacques MAGRI.** La société a décidé de

maintenir l'organisation du **marché gourmand** (à l'initiative de Jérôme). Il aura lieu le **6 juillet dans le parc du Prieuré** avec des

producteurs locaux.

Une première pour les chasseurs et pour le parc du Prieuré.

Association Fêtes et Loisirs : la Saint Patrick avec les Gascons five !

Pour fêter dignement la Saint Patrick, l'association Fêtes et Loisirs n'a pas lésiné sur les moyens en faisant appel au groupe les Gascons five pour une ambiance Rock and Roll. **L'affiche du 16 mars a conduit à un afflux de réservations**, il fallait réserver tôt pour avoir une table !

Côté cuisine, l'équipe de Sergio avait concocté un menu autour de la bière, de l'Irish stew, comprenez du sauté de joue de porc à l'irlandaise. Pour le dessert, c'est Pascal de La Cigale qui

avait cuisiné un cake irlandais à la bière (Irish porter cake), un régal pour les papilles.

Au bar, il y avait foule avant et après le repas, tant pour assister sur les écrans des téléphones portables à la victoire du XV de France que pour partager une cervoise entre amis. Et « cerise sur le cake », Théo, Sébastien et Caroline avaient préparé un irish coffee qui a fait l'unanimité !

Les meilleurs déguisements ont été récompensés par deux réservations gratuites pour la prochaine soirée. Bravo en particulier à Natacha et Pascal mais aussi Jean-Paul très remarqué avec son kilt « so Irish »!

Alors que **les musiciens jouaient des grands standards** du rock anglo-saxon et français, les con-

vives se défoulaient sur la piste de danse, alternant déhanchements et duos de rock. Les musiciens applaudis ont été sollicités pour plusieurs rappels.

Une bien belle animation, en attendant la prochaine, le 25 mai, une soirée mexicaine qui ne devrait pas manquer de piment !





Assemblée générale du Club des Deux Moulins



Sortie de l'AG, direction la Cigale

L'assemblée générale s'est déroulée le 23 janvier en présence des deux adjointes au Maire, Catherine TENCHENI et Frédérique DURAND. **Pour le président Pierre PEBERAY, la réunion ne pouvait pas commencer sans évoquer le souvenir de Noémie FAVE, dite Jeannette, qui nous a quittés cette année 2023.** Véritable cheville ouvrière du Club des Deux Moulins, elle a collaboré activement auprès du président de longues années. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Tout au long de l'année 2023, de petits lotos ont eu lieu sans discontinuer et, pour terminer sur une bonne note, un super loto a été organisé au cours duquel tous les lots étaient triplés. Il a été baptisé « **Loto spécial Noël** ». Au sujet des lotos, le président fait remarquer à l'assemblée que faire les achats devient de plus en plus problématique car il faut tenir compte de plusieurs contraintes : le prix, le poids des lots, les dates de péremption éventuelles, il faut varier les lots et donc cela oblige à aller dans beaucoup de maga-

sins.

Pour agréments ces rencontres divertissantes, le club s'est réuni à de nombreuses reprises autour d'une table pour partager des moments conviviaux. Ce n'est pas le repas gastronomique qui prévaut, mais la création du lien social.

Un des moments forts des sorties de l'année fut la visite guidée de la « Maison de Garonne » à Boé. Les membres du club ont été impressionnés par ce lieu récemment conçu comme un centre d'observation et d'interprétation de la Garonne et de ses abords. Des installations importantes et judicieusement réalisées sur les trois étages et agrémentées de moyens « ultra modernes » pour la plus grande surprise des visiteurs du jour.



Dans l'escalier desservant les trois étages de la Maison de Garonne

Le trésorier a présenté le bilan financier qui s'équilibre et permet de réaliser les diverses activités.

Pour cette année celles-ci seront limitées à une journée pour alléger et faciliter l'organisation. A ce propos, **Pierre PEBERAY souhaiterait que le club se rajeunisse et laisse sa place à quelqu'un qui organiserait des sorties plus longues.** Il a évoqué les grands moments que le club a vécu comme aller en train visiter le Sénat sur une journée, les voyages d'une semaine en Alsace, Auvergne, Monaco, ...

Le club d'Aubiac, qui reçoit le club de Moirax en alternance permet à l'équipe de souffler un peu et donne aussi de réconfort.

En l'absence de candidat(e) à sa succession, Pierre PEBERAY a été reconduit dans ses fonctions de président, et pour terminer la séance il a remercié tous ceux qui lui font confiance et a souhaité que le club vive de façon dynamique avec du sang nouveau !

Si vous avez envie de partager des moments d'échanges, de participer à l'animation de cette association, d'apporter de nouvelles idées pour **maintenir le Club Des Deux Moulins qui favorise le lien social et évite l'isolement alors, n'hésitez pas ! Rapprochez vous du président, d'un des membres du bureau ou d'un adhérent.**

Après cette matinée studieuse, **les présents** à cette assemblée générale **se sont retrouvés à La Cigale pour partager un moment chaleureux** autour d'une bonne choucroute avant le loto de l'après midi.



L'opposition

Avec le décès brutal de Jérôme, nous sommes tristes et bouleversés. Toujours prêt à rendre service à autrui, il était aussi un agent exceptionnel aux mains d'or pour la commune. Jérôme, tu vas nous manquer. Nos pensées vont de tout cœur à Vanessa son épouse, à ses 3 filles, à sa maman et à toute sa famille, pour affronter cette douloureuse épreuve.

· **Installation d'une boulangerie** : Une étude de faisabilité technique et financière avait été commandée au cabinet d'architecture « Lala » de Lamontjoie. Il ressort que le **coût** (achat immeuble, travaux...) pour cette **opération d'installation d'un commerce** est **exorbitant**. La municipalité a décidé de **ne pas poursuivre positivement l'ambitieux challenge** qui aurait apporté une **offre utile pour dynamiser le bourg**.

· Les **travaux d'aménagements de la traversée du bourg** devraient débuter en 2025 dans le but **d'améliorer le cadre de vie et la sécurité**. Cette année sera consacrée à la **préparation administrative, financière** et à la **recherche de subventions**.

· La révision du **schéma de cohérence territoriale (SCOT)** se poursuit au sein de l'agglomération. Ce **document** permet **d'anticiper les évolutions du territoire**. Il fixe les **grandes orientations du développement** et de **l'aménagement de l'agglomération**, pour les **20 prochaines années**. De nombreux aspects sont abordés touchant à la **vie quotidienne** sur le **développement économique**, les **mobilités**, le **logement**, la **préservation des espaces agricoles et naturels**. Cette révision sera mise en pratique à travers le **document d'urbanisme (PLUI)** qui va fixer les choix de chaque commune, sur les **autorisations applicables aux permis de construire** avec une **diminution des terrains constructibles**, pour appliquer la loi ZAN (zéro artificialisation). Ce **SCOT** sera axé **essentiellement** sur la **qualité de vie** (mobilité domicile travail) **l'environnement, les paysages...** Il n'y aura pas de nouvelles zones commerciales ni de gros projets structurants pour le territoire, hormis ceux prévus, comme la LGV avec la gare. Sa mise en application est prévue pour **2026**.

· **La mare aux canards** : Dommage, les canards de la mare du village vont s'envoler vers d'autres lieux car « ils dégradent l'équilibre de l'écosystème et souillent la voirie ». Pourtant, leur **présence apportait un rayon de soleil aux enfants** et aux **touristes**.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Vos élus : Barbiero Daniel et Chezal Stéphane

La majorité

Des activités commerciales à Moirax

Dans notre programme électoral de 2020, nous avons inscrit **l'aide à l'implantation de nouveaux commerces sur Moirax**. Outre l'atelier de coiffure de Claire, l'arrivée de la cave Bucquet, du cabinet d'infirmières et le changement de bail à La Cigale, nous aurions aimé voir **une boulangerie s'ouvrir sur la commune**.

Le projet de Mme POUSSOU, anciennement boulangère du côté de Saint-Antonin-Noble-Val et **désirant s'établir sur Moirax n'a malheureusement pas pu se concrétiser**.

Il y avait pourtant deux possibilités d'implantation possibles :

- La première avec **la maison que M. et Mme LAMARQUE ont mise en vente**, sise au 3 voie de César. **L'estimation de travaux** réalisée par le cabinet d'architecture Lala pour l'aménagement du laboratoire, de l'espace vente, de la partie habitation et de l'installation du four à bois, plus l'achat de la maison **amène à un montant d'environ 500 000€**. Au vu de cette estimation, de l'emplacement de la « future » boulangerie en plein virage sans dégagement pour se garer et le risque commercial d'une boulangerie au feu de bois (sans pâtisserie), le conseil municipal a décidé de ne pas s'engager dans ce projet.

- La seconde possibilité était dans la **maison de la famille FAVE**, située au 1 route de la Peyrigne, qui était en vente. Mais, après une visite des lieux par Mme POUSSOU, accompagnée d'élus, **il s'avère que cette maison n'est pas du tout conçue pour une activité commerciale, voire artisanale**.

Hormis la boulangerie, un cabinet de kinésithérapeutes s'est intéressé aux dites maisons, mais a décliné l'offre.

L'équipe municipale reste cependant ouverte et à l'écoute pour aider à l'installation de toutes activités commerciales. Il faut toutefois que les projets correspondent aux locaux qui se libèrent dans le même intervalle de temps. La commune ne peut pas se permettre d'acheter un bien qui va « dormir » dont il faudrait payer les charges, jusqu'à ce qu'un projet veuille bien se présenter.

Ce n'est que partie remise, **la volonté de la majorité municipale d'accueillir des commerces reste intacte**.

Pascal MAHIEU, conseiller municipal



AGENDA moiracais du printemps 2024

Avril

Vendredi 5 Accueil des nouveaux moiracais. Salle des fêtes à 19h.

Vendredi 5 La Compagnie de Maryse rouvre. Vente fruits, légumes, viande bovine et fromages de producteur EARL de la source Les mardis de 14h à 19h et vendredis de 11h à 18h30. Point de vente au 17 chemin de Dourdé.

Samedi 13 Citoyennade de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Mardi 30 Traditionnel marché de printemps de l'APE devant l'école. Vente de fleurs et plants, gourmandises et choses diverses : gourdes, boîtes à dents de lait, coloriations géants, porte-clés, etc.

Mai

Samedi 4 Loto de l'APE à 21h à la salle des fêtes. Nombreux bons d'achat et lots. Loto organisé et animé par l'APE. Buvette (salé/sucré) et parking à proximité.

Samedi 11 Citoyennade de 8 h 30 à 12 h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Samedi 18 Randonnée clunisienne. Rendez-vous parking du Prieuré à 8h. Circuit clunisiens de Moirax à Layrac -13km. Pique-nique tiré du sac le midi. Sur réservation : 06 04 19 93 85

Vendredi 24 Réunion publique SCoT PLU*i*, salle des fêtes 19 h

Vendredi 24 - Samedi 25 Relais de Nuit Philippides, organisé par le 48^{ème} Régiment de Transmission. Trail nocturne passant dans les alentours d'Agen. 54km en solo, duo ou carré. Passage des coureurs à Moirax vers minuit - 1h.

Samedi 25 Soirée mexicaine. Rendez-vous à la salle des fêtes à 19h30. Soirée festive.

Samedi 25 Dimanche 26 Le printemps à la ferme. Visite dégustation de la cave de Ludovic BUCQUET avec concert de musique 19h30 22h sur la terrasse de la salle des associations.

Juin

Samedi 1 et Dimanche 2 Foire aux livres de 9h30 à 18h salle des Moines et au 1^{er} étage du Prieuré.

Dimanche 2 Concert ARAËLLE musique et chants celtes. Église de Moirax proposé par Moirax-Tourisme. Entrée 12 € Info et Réservations au 06 37 22 51 35

Samedi 8 Citoyennade de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Dimanche 9 Elections Européennes. Salles des associations 8h-19h.

Dimanche 9 Vide grenier-Parc du Prieuré de 9h à 18h, organisé par l'Association Fêtes et Loisirs.

Lundi 10 - mercredi 19 Exposition de gravures. Plusieurs techniques : estampes japonaises, manière nolire, etc. Salle des moines.

Dimanche 16 Concert Dear and Dearer « Folk songs ». Église de Moirax proposé par Moirax-Tourisme. Entrée 12 € Info et Réservations au 06 37 22 51 35

Samedi 22 Fête de l'école. Salle des fêtes.

Samedi 29 Touch'Rugby organisé par Fêtes et Loisirs. Stade Pierre Durand à Moirax. Inscription à 9h et repas 12 €.

Samedi 29 Vernissage Exposition Klein d'Œil. Présentation des installations artistiques à 18h. Thème 2024 : « Secret ». Exposition dans le village du 29 juin au 22 septembre.

Dimanche 30 Concert LA FLAMA Trobadors d'Alienor. Église de Moirax proposé par Moirax-Tourisme. Entrée 12 € Info et Réservations au 06 37 22 51 35

Bulletin version papier et numérique www.moirax.com

Directeur de publication : Henri TANDONNET Comité de rédaction : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.

Périodicité trimestrielle : tirage à 540 exemplaires papier et expédié en format numérique PDF à 50 personnes. Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.

Crédits photos pour ce numéro : L'équipe de rédaction +Elodie COLLIN, Lyliane MENESPLIER + Agathe TOURSEL.

Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel à mairie@moirax.fr ou téléphone mairie : 05.53.87.03.69